

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES
COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION
TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

1. Faits saillants

Le présent rapport de gestion présente une analyse des activités et de la situation financière de la Société pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2014; il doit être lu à la lumière des états financiers non audités pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2014 ainsi que des états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, établis et présentés selon les IFRS, qui se trouvent dans le rapport annuel 2013 de la Société.

2. Analyse des résultats financiers

COMPARAISON AVEC LE BUDGET DE L'ANNÉE 2014

PRODUITS

Droits de pilotage

Les droits de pilotage se sont chiffrés à 17,1 millions \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014 comparativement à 18,2 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire. Le nombre d'affectations est inférieur de 1,2% aux estimés budgétaires; la Voie maritime du St-Laurent étant fermé pour la navigation durant cette période, les écarts ne sont pas nécessairement, tout au moins pour l'instant, représentatifs de la tendance annuelle. De plus, le délai dans l'approbation du nouveau programme tarifaire de la Société, qui était prévu pour fins budgétaires le 1^{er} janvier 2014, a entraîné un écart défavorable d'environ 200 000 \$.

Autres produits

Les autres revenus de l'APL ont totalisé 23 088 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014 comparativement à 32 000 \$ pour la période correspondante de la période budgétaire; cet écart défavorable n'est pas matériel.

CHARGES

Honoraires de pilotage

Les honoraires de pilotage ont atteint 13,9 millions \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014 comparativement à 14,6 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire; cet écart favorable est du en bonne partie au volume d'affectations inférieur aux estimés budgétaires.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES
COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION
TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 2,7 millions \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014 comparativement à 2,6 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire, représentant ainsi un écart non matériel.

Dépenses administratives et opérationnelles

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 1,3 million \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014 et ont rencontré les estimés budgétaires se chiffrant à 1,4 million \$ pour la période budgétaire correspondante.

COMPARAISON AVEC L'ANNÉE FINANCIÈRE 2013

PRODUITS

Droits de pilotage

Les revenus de pilotage se sont chiffrés à 17,1 millions \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014 comparativement à 16,1 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent; cet écart favorable est du à une hausse de 9,6 % des affectations par rapport aux résultats de la période précédente du 1^{er} trimestre. La Voie maritime du St-Laurent étant fermé pour la navigation durant cette période, les écarts ne sont pas nécessairement, tout au moins pour l'instant, représentatifs de la tendance annuelle.

Autres produits

Les autres revenus de l'APL ont totalisé 23 088 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014 comparativement à 31 746 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart n'est donc pas matériel.

CHARGES

Honoraires de pilotage

Les honoraires de pilotage ont atteint 13,9 millions \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014 comparativement à 12,8 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent ; cet écart défavorable est du à une hausse de 9,6 % des affectations par rapport aux résultats de la période précédente du 1^{er} trimestre. La hausse contractuelle annuelle des honoraires de pilotage de la Corporation des pilotes du Bas St-Laurent est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES
COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION
TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 2,7 millions \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014 comparativement à 2,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent reflétant le niveau de trafic supérieur par rapport au niveau de l'année précédente.

Dépenses administratives et opérationnelles

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 1,3 million \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014 soit un niveau similaire au montant de l'année précédente qui se chiffrait à 1,2 million \$ pour la période correspondante de trois mois.

3. Analyse du risque

Aucun changement majeur n'est survenu depuis la préparation du rapport annuel de la Société. De plus, les programmes touchant le personnel et les opérations de l'Administration n'ont pas subi d'autres changements importants depuis la préparation du Plan d'entreprise de la Société.

4. Initiatives de réduction des coûts

L'Administration poursuit diverses initiatives afin de contrôler ses coûts. Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2014, les dépenses administratives et opérationnelles sont généralement conformes aux estimés budgétaires.